Aide juridique gratuite !!

Par **Katharina**, le **30/07/2008** à **11:43**

Bonjour,

Etant donné que de nombreux visiteurs ne s'embêtent pas à lire la charte, rien ne vaut ce post-it au nom accrocheur pour leurs rappeler un article fondamental :

!arrow! [color=blue:3ogvlhs2][b:3ogvlhs2] [u:3ogvlhs2]Concernant les nouveaux membres[/u:3ogvlhs2] [/b:3ogvlhs2] [/color:3ogvlhs2]:

[quote:3ogvlhs2]
[u:3ogvlhs2] Article 1er de la charte [/u:3ogvlhs2] : Veillez à respecter quelques règles de bienséance et de respect afin de préserver une ambiance conviviale sur ce forum [/quote:3ogvlhs2]

Cela ne signifie pas simplement que vous ne devez pas proférer d'injure …
Mais également que vous devez [b:3ogvlhs2]montrer un minimum de respect[/b:3ogvlhs2] envers l'équipe et les membres du forum. Votre message doit, en conséquence, au minimum se composer de cette façon :
[quote:3ogvlhs2]
- [u:3ogvlhs2]phase 1[/u:3ogvlhs2] : [b:3ogvlhs2]Bonjour[/b:3ogvlhs2] (salut ou coucou ou ce que vous voulez mais au moins nous saluer …)

- [u:3ogvlhs2]phase 2[/u:3ogvlhs2] : votre problème (expliqué de façon aérée et lisible)

- [u:3ogvlhs2]phase 3[/u:3ogvlhs2] : [b:3ogvlhs2]Merci par avance[/b:3ogvlhs2][/quote:3ogvlhs2]

Pourquoi ?
Tout simplement parce que [b:3ogvlhs2]vous sollicitez l'aide des autres[/b:3ogvlhs2] : ceux-ci vous font une faveur en répondant gratuitement pour vous aider, sachant qu'ils ont d'autres chats à fouetter.

Si cela n'est pas respecté, votre message sera déplacé dans la section « trou noir », dans laquelle vous pourrez éditer votre message pour le conformer à cet article.

Je vous conseille également de [b:3ogvlhs2]ne pas écrire en majuscule, ni d'ajouter dans votre titre le mot " urgent "[/b:3ogvlhs2], cela ne fera que retarder une éventuelle réponse ...

!arrow! [color=blue:3ogvlhs2] [b:3ogvlhs2] [u:3ogvlhs2]Concernant les membres

actuels[/color:3ogvlhs2] [/b:3ogvlhs2] [/u:3ogvlhs2] :

[b:3ogvlhs2]Lorsque vous êtes confrontés à des requêtes impolies, merci de ne pas répondre.[/b:3ogvlhs2]

Pourquoi ?
Parce qu'une fois que la personne impolie a reçue une réponse, elle ne risque pas de dire merci, et risque de plus de reposter à nouveau sans faire aucun effort…

[b:3ogvlhs2]Ne vous inquiétez pas, votre brigade de modération préférée se fera une joie de les envoyer au trou noir[/b:3ogvlhs2], le temps que le message prenne une forme convenable.

Sur ce, merci à vous de prendre en compte cette demande.

[size=75:3ogvlhs2]Si vous souhaitez ajouter quelque chose à ce message, contactez-moi.[/size:3ogvlhs2][/color][/color]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés